

A. INTRODUCTION

Pourquoi aborder la question des discriminations et du racisme avec les élèves ?

La question des discriminations et du racisme fait partie des « questions vives », soit des thématiques délicates qui occupent l'espace social. Ainsi, une école qui prétend préparer la participation de tous et toutes à la vie citoyenne ne saurait ignorer ces questions-là.

Si l'année 2020 a été particulièrement marquée par des actes racistes fortement médiatisés et par de nombreuses manifestations à travers le monde, les rapports annuels de la Commission Fédérale contre le racisme¹ témoignent depuis de nombreuses années qu'une majorité des personnes interrogées estiment que le racisme est un problème de société dont il faut se préoccuper. Dans notre pays, les discriminations notées se rattachent essentiellement à la xénophobie, au racisme anti-Noirs et antimusulman. On note également une hausse des incidents antisémites. En outre, ces attaques ne visent pas seulement les étrangers puisque « un Suisse noir, une Suisse musulmane ou de confession juive ou encore une famille yéniche peuvent subir des agressions et des discriminations de nature raciste » (CFR, Rapport annuel 2018, p.11). Il s'agit ainsi d'un problème qui nous concerne tous et toutes, si nous tenons à préserver un vivre ensemble, marqué de respect mutuel.

Le triste phénomène du racisme est également bien présent dans les classes : les rapports convergent dans leur affirmation que l'école reste un lieu particulièrement sensible. Une action y est de ce fait indispensable car ces discriminations génèrent un sentiment de rejet de certain.e.s élèves qui souvent les amène dans des situations de rupture scolaire ; ainsi le souci d'assurer à chacun.e un sentiment d'appartenance à la classe, leur permettant d'y trouver des chances équitables de formation, demande que ces questions soient abordées par les enseignant.e.s.

¹ <https://www.ekr.admin.ch/home/f112.html>

B. VIVRE ENSEMBLE ET ÉDUCATION INTERCULTURELLE

L'intégration de toutes les différences ne pourra se faire qu'en s'adressant à l'ensemble des élèves – par le biais d'une éducation à l'interculturalité - chacun.e étant porteur.euse d'une particularité, que celle-ci soit minoritaire ou majoritaire. Une approche interculturelle en éducation demande de reconnaître le pluralisme culturel, d'instaurer une politique égalitaire et équitable et d'établir des relations interethniques harmonieuses. Le respect de toutes les cultures au sein de la classe doit ainsi permettre à chaque élève de vivre son identité, en se distinguant aussi bien d'une posture dépendante, intériorisant l'image négative renvoyée, que d'une attitude réactionnelle, amenant à défendre sa propre appartenance, souvent par la polémique. On cherchera ainsi à amener l'élève à devenir l'acteur.trice de sa propre identité, pensée comme le reflet d'appartenances plurielles et en perpétuelles renégociations. La diversité, considérée comme la norme, est comprise comme un parcours, plutôt que comme une référence à une origine - par ailleurs souvent fantasmée - sur lequel on marchera aux côtés de l'élève, en l'amenant à prendre conscience de son propre potentiel protéiforme, grâce auquel il.elle apprendra ensuite à construire des ponts vers les Autres.

L'école doit ainsi devenir un partenaire privilégié, épaulant l'élève dans sa construction identitaire : d'une part dans le respect de ses spécificités culturelles et d'autre part en privilégiant des interactions qui lui permettent, dans le dialogue avec l'autre, de repenser sa propre identité. Face aux défis qui nous attendent dans un monde pluriculturel, l'école ne saurait justifier son manque d'intervention par une non-ingérence dans la liberté individuelle de chacun.e. Au contraire, c'est le droit qu'ont les élèves de repenser leurs appartenances, en développant une autonomie de la pensée, qui garantit cette liberté, par ailleurs incompatible avec tout cloisonnement. Ainsi, la défense de la laïcité en milieu scolaire - loin de se poser comme une valeur, s'opposant par exemple aux croyances religieuses - revient à ériger ladite laïcité en principe politique, permettant le respect de tous les particularismes, pour autant qu'ils s'inscrivent comme une des réponses humaines possibles, et possiblement modifiables, à des questionnements communs.

C. PRISE EN MAIN D'UNE PÉDAGOGIE ANTIRACISTE

Pourtant, il est difficile d'aborder cette question et « A l'école, les parents et les enseignants sont souvent dépassés lorsque des enfants sont confrontés au racisme anti-Noirs »,

Fiche introductive

comme à d'autres formes de discriminations, ce qui les amène parfois à « minimiser les incidents racistes plutôt que d'y mettre un terme le plus rapidement possible » (SFM Studies, 2018, p. 25). Nous pensons ainsi qu'il est indispensable que les enseignant.e.s disposent d'un certain nombre d'outils, leur permettant de se sentir plus à l'aise, lors de la discussion de ces questions sensibles avec les élèves. Nous proposons de donner ci-dessous des pistes aidant à l'instauration d'une pédagogie antiraciste dans les classes :

1. ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES DE BASE SUR LA QUESTION DU RACISME :

Comme lorsque qu'il.elle aborde tout sujet avec ses élèves, l'enseignant.e doit disposer d'un bagage de connaissances, dépassant celles de tout un chacun, lui permettant de répondre aux questions et de se sentir à l'aise face à sa classe. Les ressources suivantes peuvent l'y aider :

- Classeur « Racisme (s) et Citoyenneté » / chapitre 1 p. 25-29 sur les racismes (s) dans la société : Introduction à la logique xénophobe et présentation de différentes notions telles l'exclusion, l'hostilité et la discrimination. (Bolzmman, 2005).
- Classeur « Racisme(s) et Citoyenneté » / chapitre 2 p. 96-97 sur les racismes dans l'histoire suisse : Présentation des prises de positions politiques, économiques et sociales durant les années 1960 sur les immigrés italiens. (Philippe Perrenoud, 2005).
- Ouvrage « Des voix contre le racisme : une voix vers la pédagogie antiraciste » / Approches contextuelles et thématiques, selon le sujet abordé dans le témoignage choisi, et pour toutes les fiches pédagogiques présentées : Racisme involontaire et hypothèse de contact (p.22), Sens des mots « migrant.e » et « migration » (p.46) et Banalité du mal (p.86).
- Glossaire en ligne permettant de revenir sur les concepts abordés en classe.

2. ÉVITER DE STIGMATISER UNE COMMUNAUTÉ :
--

Il faut éviter que les élèves ne voient les minorités abordées dans le témoignage choisi comme étant toujours soit victimes soit agresseurs, ce qui peut être d'autant plus délicat lorsque des élèves font partie des communautés présentées ; ceci pourrait même amener à créer de nouvelles discriminations au sein de la classe. L'ouvrage « Des voix contre le racisme : une

Fiche introductive

voie vers la pédagogie antiraciste » propose des témoignages croisés dans lesquels une communauté se retrouve respectivement en position de victime et d'agresseur – par exemple, Une Italienne à Genève / Le rêve d'un gamin de dix ans - permettant d'éviter cet écueil. L'enseignant.e. sera ainsi particulièrement attentif.ve à éviter la stigmatisation tout comme la victimisation systématique des faits. La démarche propose d'amener les élèves à reconnaître les expériences des un.e.s et des autres, en prenant également en compte la dignité des agresseurs, éléments cruciaux dans une perspective citoyenne d'éducation et d'action face au racisme.

- Classeur « Racisme(s) et Citoyenneté » / chapitre 4 p.306-307 sur la prévention et la sensibilisation (Monique Eckmann, 2005).

3. PÉDAGOGIE CRÉATIVE ET COLLABORATIVE :

S'il est important que l'enseignant.e dispose d'un bagage de connaissances, le combat contre le racisme ne s'enseigne pas ; il s'agit plutôt de créer des occasions de parler et de réfléchir, d'interroger les identités et les appartenances, le questionnement étant le point de départ de la rencontre de l'autre. En outre, le contact avec l'autre ne garantit pas la découverte et la rencontre, car bien souvent la croyance reste plus forte que l'expérience. Il convient alors d'adopter une démarche constructiviste, basée sur une pédagogie groupale qui permette de rendre compte des conflits et d'adopter une posture réflexive. On privilégiera ainsi une pédagogie créative, collaborative et participative, l'enseignant.e mettant à disposition de tous et toutes les réponses des autres, afin que chacun.e élabore ensuite sa propre réponse à des questionnements communs. Ce passage d'une pédagogie de la réponse à une pédagogie de la question, nous semble essentiel afin que l'intégration de tous et toutes soit issue d'une négociation.

- Classeur « Racisme(s) et Citoyenneté / chapitre 4, p. 245 à 251 sur la prévention et la sensibilisation

4. DÉCENTRATION ET PÉDAGOGIE CRITIQUE :

L'élève est ainsi mis.e au centre de la démarche proposée et invité.e à partager ses expériences personnelles. Il.Elle doit par contre être aussi capable de se décentrer, afin de voir l'autre, qui se pose lui.elle aussi au centre, en l'envisageant et non en le.la dévisageant au sens défendu par Lévinas. L'accent est mis sur un dialogue, permettant à l'élève de développer sa propre argumentation et de pratiquer une écoute active : nous espérons l'amener à se distancer de tout jugement hâtif afin d'accéder à un véritable discernement, qui ne soit pas uniquement cognitif mais aussi sensible, et qui, en s'approchant de l'autre, autant par une démarche inductive que déductive, lui permette, par un regard soutenu, de le.la comprendre mieux. L'acte éducatif, qui devra promouvoir, dans la lignée de Freire, une pédagogie critique axée sur l'action et la transformation, doit ainsi se comprendre comme un processus, invitant les élèves et les enseignant.e.s à s'approprier le matériel proposé, afin de le porter plus loin, en intégrant les questionnements émanant de la classe. Dans ce sens, les fiches pédagogiques s'attachent plus à proposer un cadre de réflexion, des pistes qui ouvrent sur un débat et des stratégies de mise en place de dispositifs de partage que des réponses toutes faites.

5. REVALORISATION DE L'ORALITÉ :

La revalorisation de l'oralité est très importante si l'on veut permettre à l'élève de se positionner par rapport aux racismes. Il ne s'agit bien sûr pas de développer une oralité en « chausse-trappe » en amenant l'élève à énoncer une réponse attendue – puisque la démarche se propose de favoriser l'émergence des questions plutôt que de prétendre apporter des réponses – mais bien d'instaurer un vrai dialogue, soit d'ouvrir un espace et d'argumenter. Cet « exploratory talk » devra permettre à chaque élève d'exprimer ses idées en critiquant positivement les arguments différents des siens. Réhabiliter la parole, c'est aussi ouvrir un accès à l'autre et ainsi œuvrer contre les préjugés et les discriminations, à condition que le dialogue soit empreint de respect et d'écoute. Dans cet esprit, il ne s'agit pas d'éduquer contre le racisme mais bien « de créer des occasions où l'on peut se former, s'exprimer, douter, s'interroger et interroger els autres, un lieu où il est aussi question d'écoute, de rencontre » (Eckmann et Davolio, 2002, p. 21). Le.La facilitateur.trice de dialogue devra ainsi veiller à ce que le.la participant.e sorte de sa posture d'« apprenant.e » pour une posture d' « acteur.trice » en maintenant une atmosphère propice et bienveillante. Il ne s'agit ainsi pas d'orienter les

Fiche introductive

participant.e.s ou de prendre une posture d'expert.e, ni d'adopter un ton moralisateur, et encore moins culpabilisateur.

6. D'UNE DISCRIMINATION À L'AUTRE :

Le rapport détaillé de Caroline Dayer (2018), suite à une étude menée dans les cycles d'orientation genevois sur les discriminations, apporte de nombreux éclairages sur la réalité et les besoins des intervenant.e.s et des élèves approché.e.s. Ainsi, il est relevé que « sexisme, homophobie et transphobie vont de pair et s'articulent à d'autres discriminations dont le racisme et l'antisémitisme. Dans ce sens, ce ne sont pas le sexe, le genre, l'orientation affective et sexuelle, l'origine, etc. qui sont problématiques mais les mécanismes discriminatoires et leurs conséquences » (Dayer, 2018, p.5). Nous pensons aussi que la prévention des discriminations doit être conçue comme un projet global, qui soit sensible à toutes les formes de différences, en mettant en lien les discriminations abordées, le combat de l'une ne devant jamais se faire au détriment de celui des autres.

7. PRINCIPAUX AXES DE LA PÉDAGOGIE ANTIRACISTE :

a. Stéréotypes et stigmatisations : Apprendre à penser l'autre sans l'anéantir dans une définition fermée, en sortant du primat du marquage. Montrer la pluralité des appartenances qui empêche d'homogénéiser des groupes de personnes. Rendre l'élève attentif.ve à la liberté personnelle qui devrait toujours permettre de penser à un champ d'expression possible, à l'intérieur de chaque groupe d'appartenance.

b. Réflexions sur l'identité : Amener l'élève à reconsidérer l'identité comme une expression reflétant des interactions dans lesquelles nous nous définissons dans notre rapport à l'altérité. Penser la part de liberté et de déterminisme opérant dans toute construction identitaire et rendre l'élève attentif.ve aux choix opérés en l'amenant à ne pas considérer son identité comme figée. Poser l'identité comme nécessairement plurielle.

c. Concepts de culture et de citoyenneté : Poser la culture comme un concept opératoire et dynamique et montrer que nous appartenons tous à des subcultures. Montrer comment les différentes lignes de partage se croisent, que les différences sont autant présentes dans l'intragroupe que dans l'intergroupe (en référence à la tendance à valoriser l'endogroupe au détriment de l'exogroupe). Éviter tout danger de fossilisation qui mène à des processus de

Fiche introductive

radicalisation et rendre l'élève attentif.ve aux choix opérés permettant de poser le processus démocratique au sein de la construction culturelle. Mettre en évidence l'unité derrière la diversité culturelle.

d. Rapports dissymétriques sous-jacents aux discriminations : Mettre en évidence que les situations de racisme reflètent un rapport de force inéquitable dans lequel certain.e.s cherchent à justifier ou à conquérir des privilèges au détriment des autres. Montrer les réels enjeux de cette verticalité qui cherche à naturaliser des relations hiérarchiques en prétendant qu'aucun autre modèle social alternatif ne serait possible.

e. Visite critique de l'histoire : Amener l'élève à connaître des événements historiques durant lesquels des hommes ont été victimes de discrimination, que ce soit dans des drames humains, tels les génocides envers diverses communautés ou les violences coloniales. Parler aussi des situations qui semblent moins tendues mais sont malgré tout empreintes d'une autre forme de violence, symbolique par exemple. Chercher à mettre en évidence les mécanismes prévalant dans ces situations afin que la connaissance de l'histoire soit un levier pour l'action.

8. SOIGNER LA PHASE DE BILAN :

Durant la phase de bilan, il est conseillé de procéder avec une partie en commun et une partie individuelle et d'établir un climat ouvert à tous (Eckmann, 2005). La partie individuelle permet aux élèves un retour réflexif – durant lequel ils.elles pourraient comparer leur position et connaissances avant et après le travail mené en classe et la mise en commun pourrait être l'occasion de relever des thématiques et préoccupations communes, éventuellement par un passage intermédiaire de discussion en sous-groupes.

Bibliographie :

Dayer Caroline, (2018), *Consolidation et développement de la prévention des préjugés, des discriminations et des violences dans le cadre de l'enseignement public, en particulier les cycles d'orientation*, Rapport HES-SO, Genève.

Eckmann, Monique, & Fleury, Michèle (2005). *Racisme(s) et citoyenneté. Un outil pour la réflexion et l'action*. Editions ies.

Eckmann, Monique, & Eser Davolio, Miryam (2017). *Pédagogie de l'antiracisme : Aspects théoriques et supports pratiques*. Éditions ies. <http://books.openedition.org/ies/1438>